

GT Standard Paysage

Notes atelier n ° 2 sémantique

Atelier virtuel : 31/03/2023 - 9 h 30 – 11 h 45

Liste des participants :

- | | |
|------------------------------|---------------------|
| - Dominique Laurent | - Gilles Tallier |
| - Emilie Fleury-Jagerschmidt | - Céline Moquet |
| - Alain Guglielmetti | - Caroline Guittet |
| - Françoise Avril | - Julia Golovanoff |
| - Julien Defenouillère | - Clément Bollinger |
| - Vincent Charruau | - Odile Schwerer |
| - Noémie Vorger Fabre | |

L'objectif de cet atelier est de discuter des informations sémantiques portant sur les dynamiques, les éléments de paysage et les enjeux.

Ces notes complètent la présentation projetée (PDF en annexe).

Introduction

- Remerciement aux participants de leur participation à ce deuxième atelier consacré aux dynamiques et aux éléments de paysages, deux points qui n'ont pas trouvé de consensus en GT et nécessitent d'en débattre ;
- Pour rappel, lors du premier atelier, consacré à la typologie nationale, nous avons rappelé le consensus sur la définition de l'UP, avec une géométrie, un nom, un identifiant et un lien vers les atlas. L'objectif est de poursuivre ces travaux tout en s'interrogeant sur la pertinence des valeurs que nous souhaitons agréger pour créer cette « couche paysage » (identifier sa valeur ajoutée à d'autres données);
- Point de vigilance qui est de ne pas vouloir condenser le contenu de l'atlas dans la donnée, puisque le lien sera établi entre la géomatique et le document. Il est aussi de ne pas faire de la donnée du paysage la compilation d'autres données existantes qui peuvent être convoquées pour analyse. Tout l'enjeu est de cibler le socle minimum commun qui formaliserait cette donnée du paysage.
- Pour ce 2eme atelier, se rappeler le mandat initial qui est le fruit d'une longue démarche de dialogue et d'investigation depuis 2021 : harmoniser les modes de production et les critères des données géographiques relatives aux paysages, autoriser la manipulation de la donnée paysage dans d'autres contexte d'études, notamment à l'aménagement et à la planification du territoire.

Dynamiques

Que recouvrent les dynamiques (localisation et définition) ?

Présentation : Lors de la réunion de Janvier, il a été décidé de documenter les dynamiques au niveau des UP, selon l'exemple de GéoBretagne. L'analyse des dynamiques documentées dans les divers atlas fait apparaître un besoin de définition plus précise de ce qu'est une dynamique [diapos 4 à 11].

Discussion :

- Avant de répondre à la question sur les dynamiques, peut-on préciser le choix de faire porter à l'UP cette dynamique et l'élément de paysage plutôt que la structure paysagère ? Peut-être aller au bout de la notion d'élément et des structures paysagères, d'autant que l'on a retenu la sous-unité de paysage plutôt que la structure paysagère.

IGN : Ce choix a été porté en raison de la difficulté d'avoir une localisation des dynamiques dans la donnée, la géométrie est évolutive et difficilement localisable. Par exemple, la disparition de verger : sur quel élément on le pose pour le restituer ? Cela pose des soucis de localisation en donnée géomatique.

- Sur le vocabulaire utilisé, ce sont des éléments de compréhension du paysage. La stabilité est une dynamique ainsi que la progression et la régression. Eviter de confondre les éléments d'analyses (éléments et structures) et conserver les dynamiques.

- La stabilité est une dynamique, il faut la maintenir : érosion, stabilité, progression. Ce sont des notions importantes à conserver.

- La stabilité est un des stades évalué dans la dynamique.

Décision : Pour les données géomatiques, conserver le principe d'une localisation des dynamiques au niveau des UP. Conserver les notions de *progression, régression et stabilité* pour qualifier les dynamiques.

- Et que fait-on des dynamiques pour des activités ?

- Si l'activité n'a pas d'effet sur paysage, ce n'est pas une dynamique en soit. En revanche, si l'érosion impacte le paysage, par exemple la sur fréquentation d'un site touristique, alors c'est une dynamique, en revanche la fauche d'une prairie est un usage. Il faut que l'activité impacte le paysage pour que cela soit une dynamique.

- **Dans cette période d'actualisation des atlas, les dynamiques constituent un point important.**

- Le catalogue de données des dynamiques existe pour la biodiversité, une liste générique à mettre en partage et qui fournit un dictionnaire de référence.

- Les dynamiques sont représentées dans les atlas sur une ou plusieurs UP, avec des moyens graphiques propres au paysagiste et donc non standardisés (symbologie non normée). Cela serait un complément d'information à donner dans le standard.

- Un atlas est une photographie a un moment donné, le recours au graphisme serait important à insérer au standard. En atelier, peut-être travailler à cette représentation des dynamiques.

Rappel de décisions : Lors de précédent GT, on s'est accordé à laisser le libre choix de la symbologie. Il y a aussi eu accord aussi sur la possibilité de lier à l'UP et à ses attributs un bloc diagramme et des photos.

- Intérêt partagé pour indiquer la dynamique à l'échelle de l'UP. Dans une UP, plusieurs dynamiques s'expriment, comment intégrer cette diversité dans le Standard ? Avec des gradients qui pourraient être très variables ?

IGN: Il est possible d'avoir plusieurs dynamiques pour une UP, comme cela s'opère déjà sur le GéoBretagne. La nature de chaque dynamique peut être précisée dans un court descriptif.

Décisions : Laisser la possibilité d'avoir plusieurs dynamiques sur une UP (comme décidé lors du précédent GT). Le texte descriptif peut renseigner le gradient de cette évolution

Classification des dynamiques

Il est proposé une classification basée sur la nature de l'évolution (augmentation ou diminution, quantitative ou qualitative) et sur le type de structure concernée (naturelle / agricole / urbaine) [diapos 12 à 20]

Discussion :

- Faut-il départager ce qui améliore et ce qui pénalise?
- L'évaluation des dynamiques devrait plutôt être dans l'atlas que dans la standardisation de données. Es ce qu'il faut vraiment aller dans l'évaluation du paysage dans le standard plutôt que de renvoyer vers la fiche descriptive UP dans atlas ?
- Ne faut-il pas avoir des éléments d'évolution avec un gradient négatif / stable / positif ?
- Le "jugement" est difficile. La proposition reste à généraliser.
- Le cas du tourisme est révélateur ... Il peut être positif, neutre ou négatif.
- C'est rassurant d'avoir un champs libre local pour une grille référentiel national mais l'enjeu est aussi de cadrer la temporalité car en fonction des atlas, il n'y pas le même recul. En parler, car on rassemble des choses qui ne sont pas comparables sur le même pas de temps.
- Il ne faut pas évaluer le phénomène d'évolution du paysage mais l'impact sur le paysage : exemple de l'extension urbaine ou du tourisme qui sont des phénomènes. Ce qui nous intéresse, c'est l'impact sur le paysage. Toujours dans l'idée de ne pas traiter dans l'atlas des questions qui sont traitées par ailleurs : Exemple du développement touristique et de l'impact sur le paysage, cela peut être positif comme destructif. Différence entre les phénomènes et l'impact sur les paysages.
- DGALN : veiller à se concentrer sur les dynamiques et non sur les phénomènes.
- Il faut bien distinguer les phénomènes et l'impact sur les paysages. Faire la distinction d'un phénomène factuel et son évaluation au regard des paysages voulue collectivement. Une appréciation à dire d'expert au-delà du phénomène lui-même.
- Qui doit compléter le standard ?, la maîtrise d'ouvrage ou le maître d'œuvre mandaté à la réalisation de l'atlas de paysages. L'ensemble des propositions sont assez étoffées, cela mérite d'être mis à l'épreuve pour tester concrètement la faisabilité.
- DGALN : La maîtrise d'ouvrage est garante du remplissage des données (en régie ou en délégation de prestation). Ce point sera abordé dans le cadre du COTECH sur le périmètre de l'atlas (les missions socles et optionnelles). L'atlas doit préparer la donnée, pas nécessairement la créer, cela reste à débattre.
- IGN : Quand l'évolution porte sur la quantité c'est facile à expliquer mais quand on est sur des modifications es ce que l'on doit rester factuel ou autoriser une ouverture subjective ?
- Factuel dans la dynamique, un peu moins dans le commentaire
- « Quantitative » veut dire surface ? Car cela doit se préciser
- IGN: Oui
- Ne faire apparaître que de la donnée factuelle ne serait-il pas réducteur ? Est- ce que cela doit être versé à l'atlas et non au standard ?
- Il faudrait les deux pour pouvoir comparer les dynamiques à l'échelle nationale, d'avoir la capacité d'apprécier l'évolution des paysages à partir d'une lecture harmonisée. Cela nécessite de s'accorder sur la rédaction des mots clefs. Positif ou négatif ?

- Des exemples avec des formulations pas toujours compréhensibles ou peu informatives pour l'utilisateur des données géomatiques.
- Avoir un catalogue de fait en se limitant à certains termes. L'évaluation dans atlas et éventuellement dans descriptif.
- Privilégier des faits sans jugement de valeur, par exemple l'enfrichement n'a pas toujours été perçu de la même façon. Les préoccupations paysagères évoluent d'où le jugement de valeur dans le standard de base n'est pas adapté, il faut rester dans le factuel.
- Il faut proposer une liste pour harmoniser au niveau national et ouvrir pour inclure de nouveaux termes qui correspondraient à des spécificités : Faire une proposition de liste et la laisser ouverte à des compléments. Une évolution de la liste centralisée au niveau national pour bâtir un référentiel progressivement. L'enjeu est de disposer de la même liste de code et de pouvoir y ajouter des informations.
- Tout à fait d'accord, il est nécessaire d'avoir un référent de cette liste nationale pour ne pas multiplier les items. Enjeu de centralisation pour éviter l'ajout de mots à tout va et porter des confusions.
- On acte une liste nationale avec des options ouvertes. Il peut avoir plusieurs dynamiques dans une UP. La gestion de la liste est importante. Est-ce que le niveau local fait sa propre liste de codes ?.
- Il faut rester le plus simple possible. L'enjeu est de donner une ligne directrice nationale et la gérer. Y compris pour les paysagistes pour qu'ils disposent d'un cadre clair à la réalisation d'un atlas et pour la préparation des données. La notion du pas de temps est importante et on n'a pas répondu à cette question du pas de temps.
- Il faut une liste de base harmonisée qui pourra évoluer en fonction des expériences locales.
- Je partage la remarque de la ligne directrice, il faut que tout le monde puisse télécharger le même dictionnaire de données et s'il devait avoir un ajout de mot, alors c'est à l'administrateur national de l'incorporer au listing. Concernant l'affectation de plusieurs dynamiques à une UP, cela risque de complexifier les valeurs et l'exploitation, il s'agit d'un choix technique à faire.
- Il est essentiel d'avoir plusieurs dynamiques pour une UP car c'est une réalité.
- C'est un choix technique possible, il s'agit de concaténer (x typologies dans un même champs)
- Enjeu de conserver x dynamiques pour une UP
- Il n'est pas possible de n'avoir qu'une seule dynamique à l'échelle d'une UP ...
- Une UP subit de multiples pressions. Se nourrir des OPP pour apprécier les dynamiques
- Très juste ! La méthode sur l'observatoire photographique des paysages peut servir.

Décisions :

On reste sur le principe d'inclure dans le standard les dynamiques au niveau des UP.

Une liste nationale de type factuel est actée. Elle reste à proposer, à incrémenter et à soumettre à la revue des membres du GT. Cette liste doit être ouverte pour évoluer à partir d'une gestion centralisée qui reste à identifier.

L'analyse et les commentaires pourront éventuellement être documentés dans le texte libre.

Inclure un attribut documentant le pas de temps de l'évolution

Éléments de paysage et enjeux

Composantes du paysage

Présentation : il est proposé de mettre dans une même classe « Composantes du paysage » les éléments et structures du paysage ainsi que les zones à enjeux. Le critère de sélection est de mettre

dans cette classe ce qui est le plus remarquable, le plus visible ou ce qui porte des enjeux. [diapos 21 à 31]

Discussion

- Une définition de l'élément de paysage ? En analyse paysagère, on a les éléments de paysage / motifs de paysage qui composent les structures paysagères qui elles même s'inscrivent dans des UP.
- Elle est dans le glossaire de la méthode atlas de paysages de 2015 (*inser. « Les éléments de paysage sont des éléments matériels participant au caractère et aux qualités d'un paysage. Ils ont, en ce sens, une signification paysagère. Ils sont perçus non seulement à travers leur matérialité concrète, mais aussi à travers des filtres culturels et sont associés à des systèmes de valeurs. Ce sont, d'une part, les objets matériels composant les structures paysagères et, d'autre part, certains composants du paysage qui ne sont pas organisés en système (un arbre isolé par exemple).*
- Les enjeux peuvent être à plusieurs échelles ... Proposition d'avoir des éléments portés sur la composante du paysage à condition de les avoir dans l'atlas.
- DGALN : *Point de vigilance sur la proposition de nouvelle terminologie « composante » pour regrouper les enjeux, les structures et les éléments de paysages, alors qu'un travail sur le vocabulaire du paysage est en cours (COTECH Atlas de paysages). S'il devait être retenu, le verser aux propositions des définitions.*
- IGN : *Ce terme « Composante » a été utilisé pour pouvoir ranger éléments, enjeux, structures dans une même classe et pour éviter de complexifier le modèle. Le terme "composante" peut être remplacé s'il y a de meilleures propositions.*
- Prudence avec la terminologie. Le terme "composante" reste ouvert ...
- Les éléments dans PLU, « cours d'eau », « bâtiment », sont déjà listés et ils se retrouvent au niveau national. Peut se compléter. Si besoin de trouver les éléments de paysages, la donnée existe ailleurs. Il serait opportun de lister les données complémentaires dont on connaît l'existence (IGN sur les cours d'eau, le MNHN sur les réserves naturelles). L'indiquer dans la méthode pour ne pas dupliquer l'information d'autant que le paysage n'est pas l'organisme pilote sur le sujet. Donner à voir l'existant pour accompagner.
- Pour les paysages remarquables oui, mais pas les paysages du quotidien
- Est-ce que géolocaliser les éléments de paysages, reviendrait à localiser toutes les haies par exemple? Cela serait un travail conséquent.
- DGALN : *L'atlas de paysages n'a pas vocation à identifier et à géolocaliser tous les éléments de paysages, une échelle trop fine (exemple des haies qui seraient toutes à cartographier). En revanche, si ces éléments sont considérés sur le GPU, peut-être est-il intéressant de laisser ouvert cette réflexion. Il semble qu'il y ait une confusion sur les termes et les attendus. Peut-être revenir à la question initiale qui est celle de la donnée pertinente que nous voulons faire porter au paysage dans un SIG ?*

IGN : Il faut appliquer le filtre : saisir ce qui est remarquable, structurant ou porteur d'enjeux. L'idée est d'avoir des composantes porteuses de valeurs paysagères importantes.

Dans notre région, c'est le cas des haies à ragosse qui remplissent ces 3 critères.

IGN : Pour documenter des éléments de paysage petits et nombreux, il vaut probablement mieux utiliser les mots-clés. Concernant les composantes à mettre dans les données SIG, on peut se baser sur les composantes qui apparaissent sur les blocs-diagrammes ou sur des cartes d'enjeux.

- Les éléments de paysage : des éléments qui ne sont pas organisés en système.
- Les enjeux sont à évaluer aussi au regard d'une évolution possible des paysages : exemple contemporain des ENR ou historiquement disparition des haies ... Il y a bien une notion de risque ...
- IGN : *L'idée est d'avoir des composantes porteuses de valeurs paysagères importantes.*

- Il faudrait évaluer le temps de remplissage du standard avec tous ces ajouts car cela devient conséquent.
- Partage sur la confusion d'emploi de tous termes. Es ce que l'on peut s'appuyer sur un exemple concret pour tester la théorie.
- *IGN* : Par exemple, l'atlas des Yvelines liste des points de vue, des villages, il saisit des composants du paysage sans aller à un niveau de détail important
- Un paysagiste fonde un atlas de paysages. Une approche d'une étude d'un paysagiste. L'atlas de paysage ne peut pas être un travail d'occupation du sol exhaustive.
- *IGN* : Il faudrait aller sur un travail de sélection. Le Standard permet de gommer certaines marottes du paysagiste de sorte à considérer toutes les dynamiques et pas seulement celles que les professionnels du paysage ont à cœur. Cette saisie des éléments emporte des réticences, peut-être faudrait-il la considérer comme une classe optionnelle plutôt qu'obligatoire.
- La dynamique des évolutions conduit aux enjeux alors pourquoi une telle scission avec les enjeux ?. Pourquoi on est sortie de l'idée des dynamiques à l'unité et pas des enjeux.
- *IGN* : Pas en faveur des enjeux au niveau des unités paysagères car difficilement standardisable. Les enjeux sont plus standardisables au niveau des structures des paysages.
- Aller sur les dynamiques essentielles plutôt que de repartir sur une autre base. Le terme composante qui se veut globalisant est compréhensible mais semble un peu confus.
- Composante, pour ranger élément, enjeux, structures dans un même attribut.
- Pourquoi ne pas porter l'enjeu à échelle de l'unité, comme la dynamique ?
- *IGN* : Intérêt de représenter les composants du paysage pour valoriser, protéger, et gérer le paysage, ils se rangent dans un standard de donnée.
- Si nous identifions trois champs à remplir au stade de l'UP, alors pourquoi ne pas le mettre à ce niveau-là ?. Il faut une proposition simple pour permettre l'appropriation des utilisateurs mais aussi pour préparer la donnée dans l'atlas pour le standard. Ce changement d'échelle est questionnant.
- Attention de ne pas trop charger le standard, d'être tenté de synthétiser l'atlas dans le Standard : faire des UP, y accoler des dynamiques avec 5 mots clefs, cela serait déjà très bien.
- Il faut simplifier et laisser le paysagiste au traitement de l'atlas. La donnée n'est pas l'atlas. Ne pas freiner la volonté de remplir un standard et permettre son partage. Le risque serait de pas remplir ou mal remplir la donnée, de perdre l'information. Le standard doit aboutir à une représentation cartographique du paysage, il a vocation d'illustration et de première analyse.
- Attention au temps de travail passé à remplir la donnée qui se facture aux collectivités, déjà peu de budget consacré aux collectivités sur les démarches paysagères, enjeu de faire simple et efficace.
- *IGN* : Intérêt d'avoir la donnée pour employer l'atlas de paysage. Le constat des investigations est qu'il est sous utilisé et la donnée peu accessible. Livrer la donnée nécessite en ce sens cet investissement.
- Il faut remplir des champs à l'échelle de l'unité ... Il faut que ce travail sur la donnée soit une "extraction" du travail mené à l'occasion de la réalisation de l'atlas qui sera forcément numérique maintenant ...Avoir une vigilance sur le temps consacré, pour des modalités pas coûteuses.
- Une entrée par la carte avec le résumé de l'unité pour ensuite se plonger dans l'Atlas à partir du résumé descriptif. La donnée doit préparer la lecture de l'atlas. Un résumé de l'UP que l'on va rencontrer pour aller plus loin dans le document.
- *IGN* : Lors du diagnostic, les enquêtés ont témoigné de leur envie d'avoir des informations dans le standard en lecture rapide sans avoir à se rapporter à l'atlas de paysages.
- Cela pose la question entre la théorie et la pratique, c'est-à-dire entre ce que l'on veut faire et ce que l'on pourrait faire.
- Dans le contexte d'actualisation des atlas, les dynamiques ont évolué. Le standard permet-il de compléter les dynamiques de l'atlas d'il y a 20 ans et celle du présent ou seulement du présent ?
- Dans la série de données, la possibilité de millésime existe si la donnée est disponible. Possible au niveau de série de données. Avec l'INPN intérêt de publier les millésimes de données (2010,2020, etc). Certains anciens atlas sont standardisables et au fur et à mesure les enregistrer. Certaines informations seront vides mais le remplissage permettra de produire des millésimes.

- DGALN: Cette possibilité de millésime a été abordé lors du 1^{er} GT est accepté. Cela répondrait à la notion de temps soulevée plus tôt dans le débats et correspond à l'esprit des travaux de la plateforme ressources du MNHM auxquels nous sommes associés pour y verser à terme la donnée sur le paysage.
- L'ancienneté est relative (années 90), peut d'information à remplir.

Décisions :

Autoriser les millésimes de la donnée. Il faudra prévoir de laisser ouvert l'accès aux anciens atlas et aux données géomatiques de divers millésimes.

Produire un standard simple, manipulable et appropriable avec des informations clefs qui renvoient à l'UP de l'atlas de paysages

Pas d'intérêt retenu pour faire apparaître les éléments dans le Standard. L'IGN pense pourtant que cela serait pertinent pour le paysage et souhaite tout de même à encourager en option les composantes.

- Les démarches paysagères ne sont pas réglementaires mais est-ce que cela porte un intérêt ou pas de les relier à l'atlas ?
- Les OGS (Opérations Grands Sites) et GSF qui sont des démarches paysagères qui sont des espaces à enjeux, pas de périmètre réglementaire mais gérées, qui pourraient apparaître dans GPU pour la qualité de gestion des paysages.
- Le lien GPU et standard, il est géographique mais pas dans le standard que l'on trouve ces informations A prendre en compte dans la rédaction de l'Atlas mais pas à intégrer au standard, c'est autre chose. Le Plan Paysage serait un autre standard.
- Si on l'on retient la dynamique paysage, associer les OPP pour faire le lien entre atlas et observation terrain. Prévoir lien URL vers la série si celle-ci est numérisée.
- Cette possibilité de lier les atlas, la donnée aux OPP au cœur de ce chantier. Cette possibilité a été soulevé dès le premier GT et avait fait consensus.
- les liens URL vers les plans de paysage et OGS indispensables pour les non spécialistes qui consulteront le Standard.

Conclusions :

Le temps a manqué pour discuter de la classification de ces composantes.

Un temps d'échange est prévu entre les équipes de l'IGN et la DGALN sur le GPU et ce chantier Standard de données paysages. Le retour d'information sera porté au sein du prochain GT.

Mot de la fin

Prochaines rencontres les 20 et 21 avril, deux journées consacrées au GT Standard et COTECH atlas de paysages en présentiel. Les points qui n'ont pas pu être abordés ou qui n'emportent pas de consensus seront versés à l'ordre du jour de ces rencontres pour aller au bout des discussions et arbitrer.